

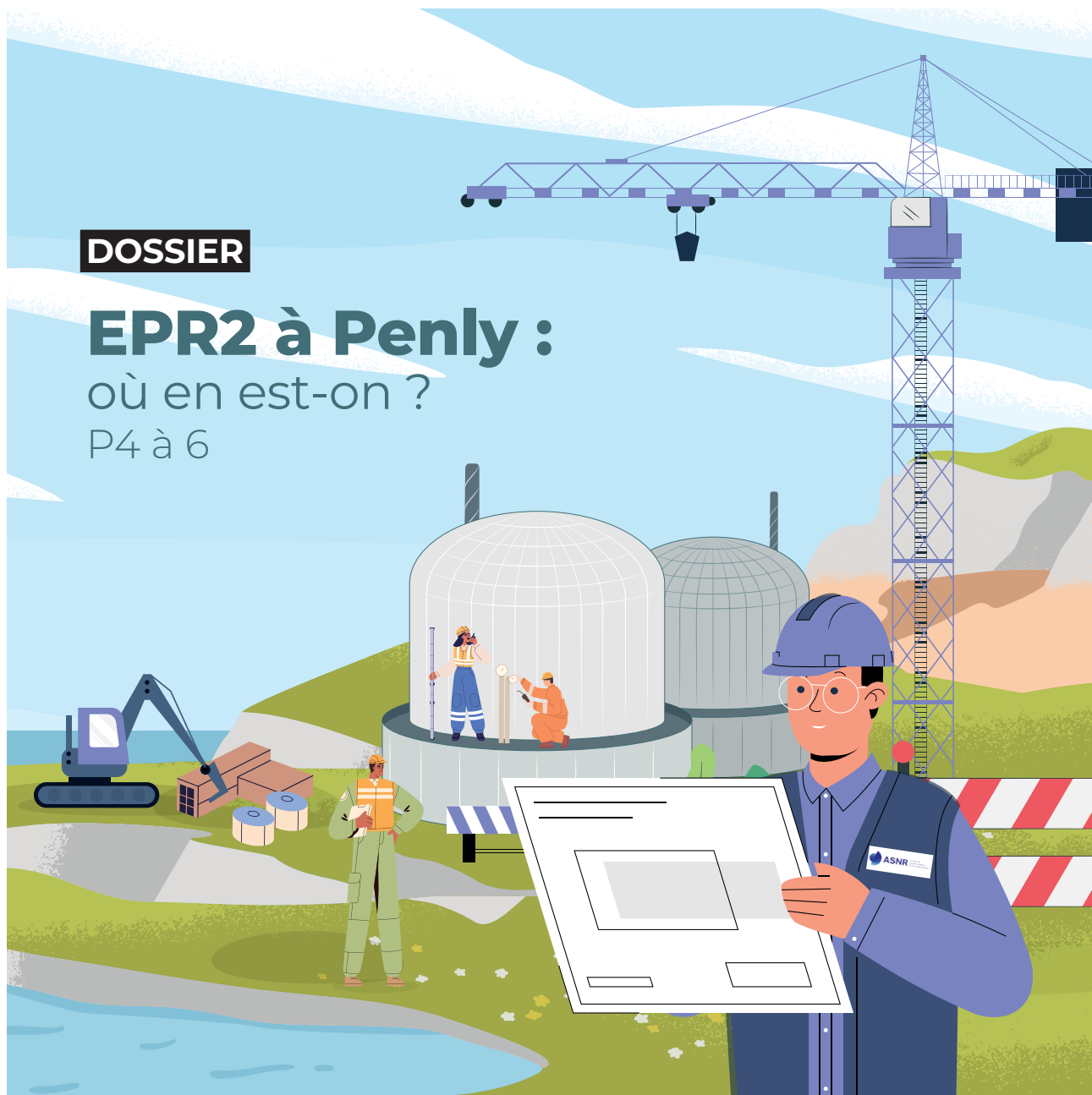
Lettre de la commission
locale d'information auprès
des centrales nucléaires
de **Paluel** et **Penly**

DOSSIER

EPR2 à Penly :

où en est-on ?

P4 à 6



ZOOM

Exercice de sûreté : retour
d'expérience et sensibilisation
aux bons réflexes

P3

BON À SAVOIR

Visite décennale 4 de Paluel :
prolonger la vie de la centrale

P7

ÇA S'EST PASSÉ

Retour sur la 1^{ère}
édition du Salon Atom
Investigation

P8



3 questions à...

**Jean-Louis Chauvensy,
président de la Clin**

1. Atom Investigation était une première pour la Clin en partenariat avec la Préfecture et l'IFFO-RME. Quel regard portez-vous sur ce salon ?

C'est une réussite au regard des objectifs que nous nous étions fixés. A savoir toucher des publics que nous ne voyons jamais et sensibiliser les jeunes. Il s'agissait de leur donner des clés de compréhension sur le fonctionnement des installations nucléaires et la culture du risque. Sur ces deux points, le pari est réussi. Nous avons accueilli un peu plus de 700 élèves sur deux jours et avons été marqués par la pertinence de leurs questions. Il faut aussi souligner la mobilisation de l'ensemble des partenaires, des équipes qui ont animé des ateliers. Sans cet engagement collectif, un tel salon n'aurait pas été possible.

2. Le dossier de ce numéro fait le point sur le projet EPR2 à Penly, notamment sur la demande d'autorisation de création (DAC). Quel a été le rôle de la Clin sur ce dossier ?

C'est un document fondamental : sans cette autorisation délivrée par l'État, le projet ne pourra pas se poursuivre. Il était donc essentiel pour la Clin d'en étudier attentivement les principaux volets qui relèvent de nos compétences, en particulier l'environnement, la sûreté et les risques. Nous avons mis en place un groupe de travail et tenu huit séances pour analyser le contenu (13 000 pages), préparer les questions et organiser des échanges approfondis avec l'ensemble des partenaires concernés, notamment EDF et l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). Les partenaires ont préparé des réponses détaillées. Cela a rendu les échanges en commission plus efficaces et nous a permis d'avoir une vision claire et structurée des enjeux. **Lors de la séance plénière du 10 mars 2026, la Clin a rendu un avis favorable assorti d'observations. Je remercie les personnes qui ont managé ce groupe, et tous les membres qui ont participé à ces sessions de travail.**

3. D'autres actualités ponctuent cette année : l'exercice de sécurité, la visite décennale de Paluel et le renouvellement des élus au sein de la Clin.

C'était avant tout un exercice d'état-major qui permettait d'identifier ce qui fonctionne bien et, le cas échéant, les points à améliorer. De notre côté, nous y avons participé en tant qu'observateur. La visite décennale de Paluel est la première VD4 sur un réacteur de 1300 MW. Nous sommes dans une évolution majeure de l'approche de la sûreté : on ne raisonne plus uniquement en ajoutant des marges de sécurité, mais en partant du principe qu'un accident peut survenir. Il faut garantir qu'aucune conséquence ne sorte du réacteur. La Clin a déjà émis des avis sur cette étape et continuera à suivre les opérations de près, notamment à travers des visites de site organisées avec EDF. Enfin, le renouvellement des élus au sein de la Clin s'inscrit dans le calendrier des élections municipales et intercommunales. Il faudra attendre l'installation des nouveaux conseils municipaux, la désignation des maires, puis des représentants communautaires avant que les membres de la Clin puissent être officiellement nommés, soit fin avril ou début du mois de mai.

PRÉSENTATION de la Clin

(commission locale d'information
auprès des centrales nucléaires
de Paluel et de Penly)

LA Clin, C'EST :

Une **C**ommission qui se doit d'informer en toute transparence les publics sur les activités des centrales nucléaires de Paluel et Penly et notamment les populations habitant dans le périmètre de protection, soit 20 kilomètres autour de chaque centrale.

Un **L**ieu d'échange et de débats entre les exploitants EDF de Paluel et de Penly, la société civile et avec le concours de l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) qui se retrouvent régulièrement pour réfléchir, se concerter et répondre aux interrogations.

Une entité **I**ndépendante, rattachée au Département de la Seine-Maritime.

Un comité chargé de travailler sur des questions relatives à la sûreté **N**ucléaire, la radioprotection et l'environnement et qui rend public le résultat de ses travaux.

LA Clin RASSEMBLE :



Des élus



Des représentants d'associations de protection de l'environnement



Des personnes qualifiées et des représentants du monde économique



Des représentants des organisations syndicales



Clin Paluel-Penly - Hôtel du Département,
quai Jean-Moulin CS 56101 - 76101 Rouen CEDEX
Clin.paluel.penly@seinemaritime.fr - 0232816870
www.Clin76.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis Chauvensy
Dépôt légal à parution : ISSN n° 2015-2077
Création : le Perroquet Bleu
Réalisation : **image & france**
Crédit photo et illustration : Clin 76, Adobe Stock

Clin info réalisé avec le concours financier de l'État et du Département de la Seine-Maritime.



Exercice de sûreté : retour d'expérience et sensibilisation aux bons réflexes

Jeudi 12 février 2026, un exercice de sûreté nucléaire a été organisé à la centrale de Penly. Cette simulation visait à tester les dispositifs d'alerte et de gestion de crise en cas d'accident nucléaire. Retour sur cette journée avec Guillaume Kergoat et Arnaud Viard de la Préfecture.

Deux observateurs de la Clin ont participé à l'exercice et ont pu se rendre compte concrètement de l'organisation des pouvoirs publics en cas de crise.



Un exercice de sûreté nucléaire, qu'est-ce que c'est exactement ?

Guillaume Kergoat : Tous les 5 ans, chaque centrale nucléaire française participe à un exercice de ce type. Il sert à tester la planification, l'organisation et la coordination des services de l'État et des partenaires et à informer et sensibiliser la population.

Quel scénario a été déployé ?

GK : Le jour J, personne ne connaissait le scénario. D'ailleurs, il y a eu trois scénarii déployés pendant cet exercice : un technique (incident ou accident), un autre appelé spinal, cela signifie qu'il y a des enjeux sociaux, économiques ou politiques qui viennent s'ajouter à la crise : une crise dans la crise, pour résumer. Et enfin un dédié à la pression médiatique simulée, laquelle permettait de répondre à la fois aux journalistes, mais aussi aux habitants en transmettant une information claire et précise.

Quels acteurs étaient mobilisés ?

GK : Concrètement, 75% de l'exercice s'est déroulé « sur table », au sein de la préfecture où était installée une cellule de crise. Cet exercice a mobilisé en plus de EDF et de l'ASNR différents services experts : police et gendarmerie, sapeurs-pompiers, Samu,

l'Agence régionale de santé et d'autres services comme l'éducation nationale pour les établissements scolaires ou le parquet de Dieppe. Des liaisons s'effectuaient également avec la cellule interministérielle de crise à Paris.

Quels étaient les objectifs ?

Arnaud Viard : Il s'agissait pour EDF d'activer le Plan d'urgence interne (PUI) de la centrale, et de tester son articulation avec le plan particulier d'intervention (PPI) des pouvoirs publics mais aussi de tester en réel les dispositifs d'alerte (sirènes, FR-Alert) pour s'assurer de la sécurité des habitants.

GK : Nous avons pu aussi tester l'efficacité des liaisons entre toutes les autorités, la coordination de la communication de crise, la mise en œuvre par les établissements scolaires des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS). Le but de l'exercice est d'étudier le retour d'expérience et de proposer des adaptations et à travers les réseaux sociaux, sensibiliser les habitants afin de connaître les bons réflexes en cas d'accident.



EPR2 à Penly : où en est-on ?

La construction d'un réacteur nucléaire par EDF dépend d'un parcours administratif rigoureux. Si les autorisations environnementales ont déjà été validées, ouvrant la voie aux premiers travaux, tout repose désormais sur une décision majeure : le décret d'autorisation de création (DAC). Décryptage.

À quoi sert le DAC ?

Le décret d'autorisation de création est indispensable pour construire la partie nucléaire du réacteur. Son objectif principal est de s'assurer que la sûreté nucléaire et la protection des populations et de l'environnement sont correctement prises en compte, aussi bien en cas d'accident que lors du fonctionnement normal de la centrale.

Pour obtenir ce DAC, EDF a dû présenter un dossier qui contient notamment trois documents clés :

- ✓ **le rapport de sûreté**
(démonstration que le réacteur est sûr),
- ✓ **l'étude d'impact**
(effets sur l'environnement en fonctionnement normal),
- ✓ **l'étude de dangers**
(risques non nucléaires, notamment chimiques).

Où en est l'instruction de ce DAC ?

Ce dossier est toujours en cours d'instruction.

Les citoyens étaient invités à **consulter les documents**, à **poser leurs questions lors de l'enquête publique du 22 janvier au 4 mars 2026**.

De son côté la CLIN a organisé différents groupes de travail qui lui ont permis d'**émettre un avis sur le dossier** à l'issue de cette phase de concertation.

L'ASNR « réalise une instruction technique approfondie du dossier, avec l'appui d'experts. Elle **vérifie que le projet respecte les objectifs de sûreté et limite ses impacts environnementaux** (nucléaires, chimiques, industriels) », rappelle Gaëtan Lafforgue-Marmet, chef de la division de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) de Caen.

Et après ?

Le ministère devrait décider fin 2026 de signer ou non le décret, en s'appuyant notamment sur l'avis de l'ASNR. « Si le DAC est signé, le site deviendra officiellement une installation nucléaire de base (INB), et l'ASNR deviendra l'autorité compétente pour l'ensemble des contrôles : sûreté, environnement, inspection du travail », ajoute Gaëtan Lafforgue-Marmet. Après l'obtention du décret, l'ASNR poursuivra ses inspections du chantier tout au long de la construction. Une dernière autorisation de mise en service sera nécessaire pour charger le combustible et démarrer le réacteur.



Retrouver l'avis et les observations de la Clin sur le site internet Clin76.fr

Paroles de membres

« Membre du collège des experts de la Clin, j'ai été nommé par le bureau de la CLIN pour co-piloter les débats concernant la demande d'autorisation de création de l'EPR 2 de Penly. Ce document volumineux contenant plus de 13 000 pages a fait l'objet d'une étude attentive de la part des membres de la Clin. 8 séances de travail ont été organisées. Ce que j'en retire est très positif : nous avons eu des échanges courtois et respectueux. Beaucoup de questions ont été posées concernant l'adaptation des installations nucléaires face au changement climatique, ou encore la biodiversité, la ressource en eau, la sûreté des installations. À chaque séance de travail, les représentants de l'ASNR, de la préfecture, du SDIS, d'EDF étaient présents et ont su répondre à toutes nos questions. Ce travail est un bel exemple de la participation de la société civile à la vie de la démocratie. »



Jean-François Feugray
société française d'énergie nucléaire

« J'ai été sollicitée pour participer à des séances de travail sur le DAC. Nous avons porté notre attention sur les parties « impact environnemental » et « sûreté ». Le collège associatif a demandé que soient organisées des rencontres avec la CNDP, l'Autorité Environnementale et des représentants de la Cour des Comptes : ce qui a pu être réalisé pour ces deux premières instances. Tous les points de vue pouvaient être exprimés ; toutes les questions posées, hélas, dans la limite du temps imparti par le calendrier contraint et la taille du dossier. Malgré des désaccords, nous avons pu échanger avec les différents interlocuteurs. Par ailleurs, l'enquête publique, en pleine période de réserve électorale, est fort regrettable : est-ce la raison pour laquelle il y a eu très peu de membres du collège des élus autour de la table ? Des questions fondamentales restent en suspens pour moi : est-il éthiquement responsable de lancer un projet d'une telle ampleur, de par le coût, les impacts environnementaux, les risques (site nucléaire ET Seveso 3)... qui engage des territoires sur plusieurs générations, sur fond de dérèglement climatique et de situation géopolitique plus qu'incertaine ? »



Christine Ellison-Massot
Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

Objectif 2038 : mise en service après autorisation de l'ASNR

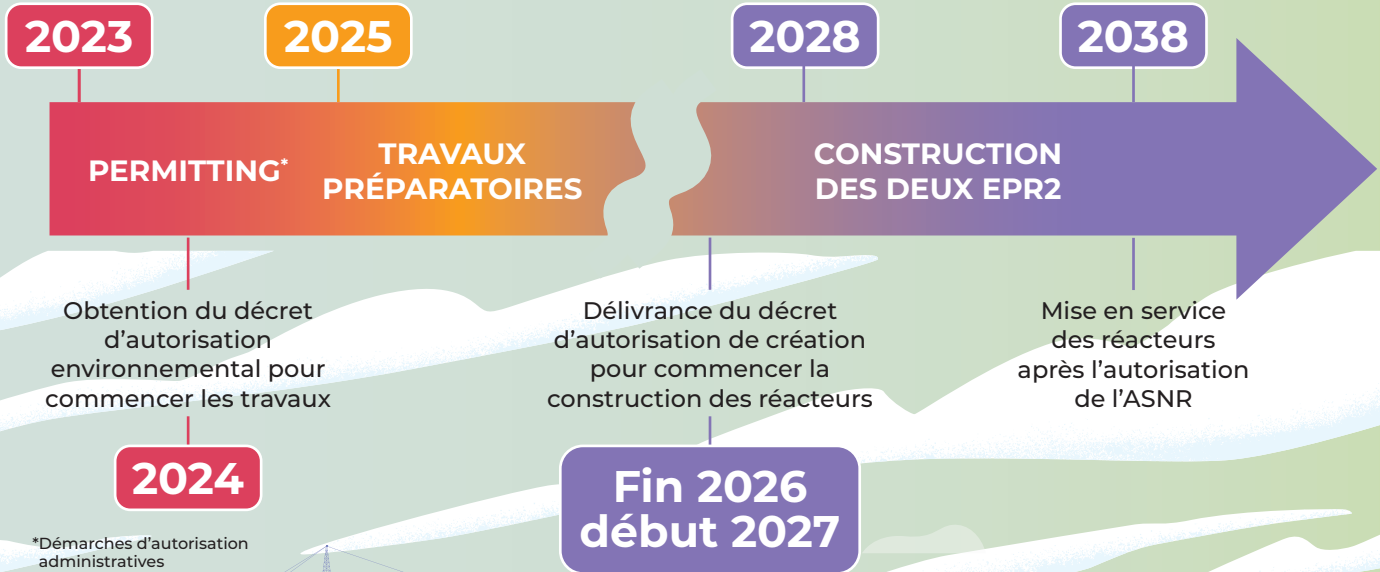


Les membres de la CLIN visitent le chantier

Le 16 décembre, une dizaine de membres de la CLIN ont visité l'EPR2 en présence du directeur du projet EPR2 Frédéric Hennion, qui a présenté l'avancement du grand chantier réalisé depuis juin 2025. Il a répondu aux diverses questions de notre assemblée. Les membres se sont rendus sur le site en bus et ont constaté l'avancement des travaux. De nouvelles visites seront régulièrement organisées.

À RETENIR DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DÉJÀ RÉALISÉS :

- 20 % de la nouvelle digue achevée
- Démolition de 56 000 m³ de béton (ancienne fondation) afin de préparer le terrassement de la future empreinte EPR
- Fabrication des blocs cubiques rainurés sur place pour la construction de la digue
- Installation du poste source (PSEM) de 90 kv, futur poste d'accès principal et parking, accueil du personnel



Le saviez-vous ?
Penly est le premier site retenu pour le lancement du programme de 6 nouveaux réacteurs de technologie EPR2.



DOSSIER

Quelles différences entre **EPR** et centrales nucléaires ?

Centrales actuelles

(ex. Penly 1 et 2)

VS

EPR2



1. Niveau de sûreté

- Conçues dans les années 1980
- Le niveau de sûreté se rapproche du standard des EPR au travers des modifications apportées
- Deux systèmes principaux de secours en cas d'accident



2. Refroidissement et gestion des situations extrêmes

- Une même prise d'eau (mer ou rivière) sert au fonctionnement normal et à la sûreté
- Plus sensibles à certains événements extrêmes (perte de la source froide)



3. Prise en compte du changement climatique

- Hypothèses climatiques réévaluées tous les 10 ans (visites décennales)
- Adaptations progressives

Durée de fonctionnement

- Initialement prévues pour 40 ans
- Prolongation possible par tranches de 10 ans, après contrôles renforcés



4. Production d'électricité

- Environ 1 300 MW par réacteur
- Production stable qui peut être pilotée



5. Contrôles et surveillance

- Contrôlées en permanence par l'Autorité de sûreté nucléaire
- Inspections régulières, notamment lors des arrêts de tranche



1. Niveau de sûreté

- Conception plus récente, avec des exigences de sûreté plus élevées
- Trois systèmes de secours indépendants (au lieu de deux)
- Capacité renforcée à gérer des accidents graves, y compris très improbables

Objectif : réduire encore le risque d'accident et ses conséquences.



2. Refroidissement et gestion des situations extrêmes

- Séparation géographique des circuits d'eau
- Sources de refroidissement diversifiées
- Possibilité de refroidir le réacteur même sans eau de mer (systèmes alternatifs)

Objectif : assurer le refroidissement quelles que soient les conditions.



3. Prise en compte du changement climatique

- Intègre dès la conception des hypothèses climatiques plus sévères (canicules, montée du niveau de la mer, tempêtes, inondations)

Objectif : anticiper le climat futur.

Durée de fonctionnement

- Conçu dès l'origine pour fonctionner au moins 60 ans
- Sans durée limite inscrite, mais avec des contrôles réguliers (visite tous les 10 ans)

Objectif : une production durable sur le long terme.



4. Production d'électricité

- Environ 1650 MW par réacteur
- Rendement optimisé

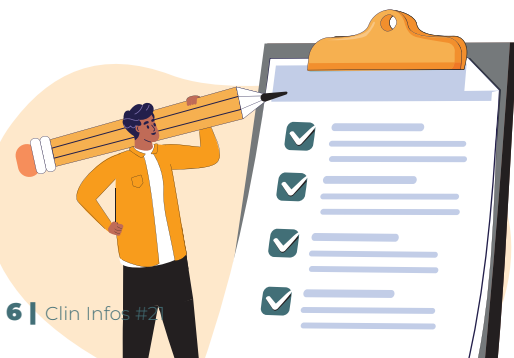
Objectif : produire plus avec la même emprise.



5. Contrôles et surveillance

- Même niveau de contrôle et ce, dès le début de la construction

Objectif : un suivi continu, de la première coulée de béton au démantèlement.



BON À SAVOIR



À noter :

L'ASNR réalise régulièrement des inspections sur les installations de Paluel dans le cadre de contrôles réguliers programmés ou inopinés. **Elle en a réalisé 37 en 2025.** L'ASNR dispose d'un accès 24h/24, 7j/7 sur l'ensemble des installations de la centrale.

Visite décennale 4 de Paluel : **prolonger la vie de la centrale**

Tous les 10 ans, sont réalisées les visites décennales de chaque réacteur de centrales nucléaires françaises. Objectif : s'assurer de la conformité des installations et de renforcer leur sûreté. Le rapprochement de la sûreté au niveau des réacteurs de dernière génération est une spécificité des 4^e réexamens.

250 JOURS D'ARRÊT

Le 2 janvier 2026, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Paluel a été déconnectée, du réseau électrique nationale, marquant le démarrage de sa 4^e visite décennale (VD4). « C'est le 1^{er} site 1300MW de France à débiter sa 4^e visite décennale », rappelle Gaétan Lafforgue-Marmet, chef de la division ASNR de Caen. Sur l'unité de production n°1, ce contrôle va durer 250 jours durant lesquels de nombreuses modifications techniques seront réalisées. « Ces 4^e visites décennales doivent permettre de réaliser les travaux nécessaires à une poursuite d'exploitation au-delà de 40 ans des 4 réacteurs et répondre à deux principaux objectifs : maîtriser le vieillissement et maintenir la qualification aux conditions accidentelles (MQCA) de nos matériels », explique de son côté EDF. Concrètement, l'exploitant, doit démontrer à l'ASNR que ses installations sont en état d'assurer leur fonction au-delà de 40 ans, qu'il s'agisse des parties non-remplaçables (cuve du réacteur, enceinte de confinement,...) ou d'autres équipements qui ont été ou seront remplacés.

2 VOLETS

La 4^e visite décennale comporte deux volets :

- 1. La conformité** : vérifier que l'installation respecte bien son référentiel technique.
- 2. La réévaluation de la sûreté** : mettre à jour les hypothèses (climat, niveau de la mer, vieillissement des équipements, retour d'expérience) et relever les objectifs de sûreté pour se rapprocher de ceux des EPR, nouvelle génération, ce qui implique des évolutions significatives, tant sur le plan technique qu'intellectuel.

CONTRÔLES

Trois contrôles réglementaires fondamentaux vont être effectués sur les principaux composants assurant la sûreté des installations : **l'inspection approfondie de la cuve du réacteur, l'épreuve hydraulique du circuit primaire et l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur.**

RAPPORT ET AUTORISATION

À l'issue de l'arrêt, EDF transmettra un rapport complet à l'ASNR, qui donne son avis quant à la poursuite d'exploitation pour 10 années supplémentaires, éventuellement avec des prescriptions. Comme sur l'ensemble du parc nucléaire français, l'ASNR contrôle la sûreté nucléaire des 4 unités de production de Paluel. Elle donne son avis quant à la poursuite d'exploitation.

CHIFFRES CLÉS :

250

le nombre de jours en moyenne nécessaires pour réaliser les travaux

Plus de

80 000

tubes du condenseur seront remplacés, soit près de

1 200 kms

de tuyauteries

ÇA S'EST PASSÉ

22-24 mai 2025

Atom Investigation : sensibiliser aux enjeux du nucléaire

Organisée par la Clin avec l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME), la Préfecture, l'ASNR, la sécurité civile et EDF à Rouxmesnil-Bouteilles, la première édition d'Atom Investigation a connu un franc succès !

EN CHIFFRES

720 élèves accueillis,

100 accompagnants

100 visiteurs

15 ateliers interactifs



Alerto'crise : les participants se retrouvent dans la peau d'un maire ou d'un préfet et prennent des décisions en pleine crise.



Retour après accident : cet atelier mettait en scène un jeu de rôle sur la réintégration d'un territoire contaminé.



Je fais ma valise : comment prépare-t-on un kit d'urgence pour faire face à l'imprévu ? Réponse avec l'équipe de la sécurité civile

Atom'crochu : les participants ont manipulé des billes magnétiques et ont exploré le tableau de Mendeleïev pour comprendre la radioactivité.



Au cœur de la production : EDF a dévoilé le fonctionnement d'une centrale nucléaire avec la FARN (Force d'Action Rapide du Nucléaire) en démonstration.

Risk'investigation : c'est une véritable plongée dans un laboratoire mobile pour des mesures radiologiques avec l'ASNR.



Vivre avec le risque : la CLIN a présenté ses missions et a animé un atelier « Comment s'organiser et vivre sur un territoire avec le risque nucléaire ? »



Réunion publique :

En lien avec le salon Atom Investigation, une réunion publique était organisée le jeudi 22 mai. Elle était consacrée au changement climatique et comment EDF le prenait en compte pour adapter ses installations. En deux heures, le public a pu s'informer et poser des questions aux différents experts présents.



Réservé aux scolaires (CE2 à terminale) les 22 et 23 mai, Atom Investigation invitait aussi le grand public le 24 mai à venir découvrir les enjeux du nucléaire et à la gestion de crises. Ce rendez-vous s'inscrivait dans le cadre de la journée nationale de la résilience 2025, dont le but est de renforcer la culture du risque en France.